

Carrières & VOUS

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY N°20 - JANVIER / FÉVRIER / MARS 2019

LE FUTUR S'ÉCRIT MAINTENANT : LES GRANDS PROJETS SONT LANCÉS



À la Une

Les premiers projets du plan d'investissements « Carrières-sous-Poissy, territoire d'avenir ! » se concrétisent

p.4

Cadre de vie

Zones bleues : les modalités d'obtention des macarons résidentiels

p.10

Jeunesse

Valoriser les droits, honorer la réussite, encourager l'enthousiasme

p.22





4



8



22

ÉDITO

- Investir aujourd'hui pour écrire demain 3

À LA UNE

- Les premiers projets du plan d'investissements « Carrières-sous-Poissy, territoire d'avenir ! » se concrétisent 4

VŒUX 2019

- Grandes annonces et grandes ambitions pour cette nouvelle année 8

CADRE DE VIE

- Zones bleues : les modalités d'obtention des macarons résidentiels 10

DEVOIR DE MÉMOIRE

- Ne jamais oublier les défenseurs de notre République 12

ÉVÉNEMENTS

- Solidarité et esprit de Noël au menu des manifestations carriéroises 13

SENIORS

- Nos aînés fêtent Noël et le nouvel an ! 14

LE MAIRE&VOUS

- Une fresque et un spectacle colorés émerveillent nos petits 19

PETITE ENFANCE

- Une fresque et un spectacle colorés émerveillent nos petits 19

CULTURE

- Le Rock'n Noël de nos jeunes musiciens 21

JEUNESSE

- Valoriser les droits, honorer la réussite, encourager l'enthousiasme 22

PORTRAIT

- « Portrait de Carriérois » : rencontre avec le Docteur Nacer Debit 23

CÔTÉ ASSOS

- Zoom sur... l'ASAECC 24

PATRIMOINE

- 1936 : deux nouvelles écoles 25

BRÈVES

- Ne manquez pas les prochains événements à Carrières-sous-Poissy 28

AGENDA

- Ne manquez pas les prochains événements à Carrières-sous-Poissy 28

EXPRESSION

- Tribunes libres 30

ÉTAT CIVIL

- 31

Publication trimestrielle n°20 - Janvier / Février / Mars 2019 - de la Ville de Carrières-sous-Poissy - 1, place Saint-Blaise, 78955 Carrières-sous-Poissy • Directeurs de la publication : Christophe DELRIEU, Charlotte GOSSELET • Conception, rédaction, réalisation, photographies (sauf mention contraire) : Service communication, 01 34 01 19 30 ou service.communication@carrieres-sous-poissy.fr • Impression : Imprimerie RAS, 95400 Villiers-le-Bel, 01 39 33 01 01 • Édition à 7500 exemplaires • Distribution : Champar, 12 avenue des Morillons 95140 Garges lès Gonesse • Infos+ : 01 39 22 36 00 - mairie@carrieres-sous-poissy.fr - www.carrieres-sous-poissy.fr



ÉDITO

Investir aujourd'hui pour écrire demain

Des engagements pour l'avenir de Carrières-sous-Poissy

S'appuyant sur le professionnalisme des agents municipaux et sur une politique rigoureuse en matière de finances locales, la Ville a retrouvé récemment un équilibre budgétaire qui nous permet aujourd'hui d'envisager l'avenir avec optimisme. C'est grâce à ce contexte vertueux que j'ai pu récemment annoncer la concrétisation très prochaine du programme d'investissements « Carrières-sous-Poissy, territoire d'avenir ! ». 320 millions d'euros vont ainsi être injectés sur notre commune afin d'accentuer son développement, soutenir son dynamisme et demeurer fidèle à son ambition. Parmi les projets qui vont sortir petit à petit de terre en 2019, plusieurs secteurs de la vie communale sont concernés : culture, sports, vie associative, sécurité... Ce programme d'investissements concerne une période de dix ans et accompagnera la mutation de notre ville qui doit, durant cette période, se transformer en pôle majeur d'attractivité à l'échelle du territoire. Une longue liste de projets pensés pour les Carriérois et l'amélioration de notre cadre de vie va ainsi voir le jour.

Un macaron résidentiel pour les habitants démunis de stationnement.

Nous annonçons récemment le passage de la totalité de la Ville en zones bleues afin de lutter contre le stationnement abusif. Plusieurs Carriérois m'ont interpellé au sujet de cette mesure et m'ont fait part de leur inquiétude. Un dispositif spécial va être mis en place pour permettre à certains habitants, démunis de stationnement, d'utiliser le domaine public dans leur quartier sans être verbalisés. Alors que le marquage au sol et l'installation des panneaux signalétiques touchent à leur fin, vous trouverez dans ce magazine les modalités d'obtention d'un macaron résidentiel sous certaines conditions.

Enluminons 2019 de bleu, de blanc et de rouge

En janvier, comme le veut la tradition, j'ai présenté les vœux de la Ville de Carrières-sous-Poissy accompagné de l'équipe municipale. Aux personnalités du territoire tout d'abord pour les remercier de leur soutien constant ; aux Carriérois bien entendu à l'occasion de cérémonies organisées dans chacun des trois quartiers. J'ai ainsi pu rappeler les actions menées en 2018 mais également présenter les grandes orientations pour l'année 2019 et les grands projets. J'ai évoqué aussi le devenir de la plaine et souligné le partenariat fort noué avec les propriétaires fonciers. Parmi les projets envisagés, la création d'un belvédère en lieu et place de la mer de déchets située, au mètre près, dans l'axe historique de Paris, figure parmi les options les plus intéressantes pour porter un nettoyage des déchets sans contribution financière des collectivités et des habitants. J'ai souligné l'investissement des services municipaux, notamment de notre police, et honoré certaines personnalités de la vie locale. À nous d'enluminer 2019 de bleu, de blanc et de rouge, pour porter haut et fort notre Ville et la République !

Chères Carriéroises, chers Carriérois, permettez-moi, bien qu'elle soit déjà bien entamée, de vous souhaiter à toutes et tous une excellente année 2019. Qu'elle soit à l'image de ce que nous voulons tous pour notre ville : faite de bonheurs, de réussites et d'accomplissements.

Cordialement,



Christophe Delrieu
Maire



Retrouvez toutes les informations de la Ville sur son site internet www.carrieres-sous-poissy.fr
et les photos des manifestations sur www.facebook.com/csp78955

Les premiers projets du plan d'inv « Carrières-sous-Poissy, territoire

Après trois années passées à rééquilibrer les finances communales et aboutir finalement à un excédent budgétaire sécurisant, la Ville de Carrières-sous-Poissy a engagé depuis un an son vaste plan d'investissements sur la période 2018-2028. En ce début d'année 2019, les premiers grands projets attendus impatiemment par les Carriérois sont lancés !

« Le lancement des premiers travaux marque le début d'une longue liste de projets pensés pour les Carriérois et l'amélioration de notre cadre de vie » précise le Maire de Carrières-sous-Poissy, Christophe Delrieu. « Après plusieurs années à travailler au redressement des finances de la Ville, une capacité d'investissement a été retrouvée grâce à la contribution solidaire de tous les habitants et au travail des élus et agents municipaux. Nous avons décidé de consacrer la totalité de cet effort à des projets dans les trois quartiers de notre commune : Centre, Saint-Louis et Bords-de-Seine ».

Municipalité et partenaires institutionnels ont ainsi élaboré un plan sans précédent, « Carrières-sous-Poissy, territoire d'avenir ! », d'un montant global de 320 millions d'euros et d'une ampleur jamais connue sur la commune depuis plus d'un demi-siècle.

« Pour mesurer l'ampleur des investissements engagés, il faut tout d'abord regarder la liste des acteurs mobilisés » explique l'édile avant de préciser : « La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, le Conseil départemental des Yvelines, le Conseil régional d'Île-de-France, l'État

et plusieurs partenaires privés vont nous apporter un soutien de 250 millions d'euros sur dix ans. 70 millions d'euros seront eux financés par la Ville ».

N'omettant jamais l'exigence environnementale dans la réalisation des projets engagés, les investissements concernent : sécurité, enseignement, sport, culture, jeunesse et administration. Sur les 70 millions d'euros financés par la Ville, 30 millions sont consacrés à l'entretien courant des équipements municipaux et 40 millions à de nouveaux projets et structures.

Deux espaces « Sport'Attitude » pour tous

« Le principe d'un espace « Sport'Attitude » est simple : promouvoir une pratique démocratisée du sport comme loisir et vecteur de santé » explique le Maire de Carrières-sous-Poissy, Christophe Delrieu. Demandeurs de nouvelles structures sportives, les Carriérois disposeront prochainement de deux sites « Sport'Attitude » situés Rue des Fleurs et au sein du Parc Provence. D'un montant global de 500 000 € pour les

deux structures, les travaux concerneront l'aménagement d'un City Foot, d'un City Basket et de deux aires destinées au fitness et au street work out. Ces

structures seront bien entendu accessibles à l'ensemble des habitants, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Sport'Attitude

(au parc Provence & rue des Fleurs)

Des équipements sport-santé-nature pour tous

Montant estimatif des travaux : 500 000 €

Descriptif des aménagements :

- > City foot
- > City basket
- > Aire de fitness
- > Aire de street work out



estissements d'avenir ! » se concrétisent



iledeFrance



Yvelines
Le Département



Une médiathèque de 540 m² au sein de l'Ancienne Mairie

Premier chantier de l'année 2019, la Médiathèque Octave-Mirbeau réunira à l'Ancienne Mairie l'actuelle bibliothèque, une salle de conférence, une ludothèque, un espace multimédia, un espace enfants, des salles de lecture et une salle de projection. D'un montant global de 800 000 €, les travaux concerneront la réhabilitation totale de l'Ancienne Mairie, la création de nouveaux espaces et la mise en accessibilité du bâtiment. Une programmation d'animations et d'activités littéraires, patrimoniales, ludiques et culturelles fera vivre ce nouvel équipement.

Ouverte et accessible à tous les Carriérois, la Médiathèque accueillera également certaines activités associatives : rencontres littéraires et musicales, expositions artistiques et photographiques, et projections cinématographiques. Elle portera aussi des animations hors les murs pour rendre la lecture et la culture accessibles à tous. Ludothèque, livres, projections et expositions se déploieront dans les trois quartiers de la Ville tout au long de l'année. L'abonnement annuel réservé aux Carriérois (gratuit pour tous les enfants et jeunes mineurs) donnera accès à un catalogue numérique d'e-books, de musiques et de vidéos.

La Médiathèque accueillera également l'office de tourisme du XXI^e siècle. Les Carriérois comme les touristes pourront emprunter une tablette numérique préprogrammée de parcours patrimoniaux, urbains et paysagers. Les trésors de Carrières-sous-Poissy s'ouvriront à eux avec explications historiques et iconographies, sans même cliquer, directement sur l'écran de leur tablette grâce à la géolocalisation.

Médiathèque Octave Mirbeau

(à l'ancienne Mairie)

Des espaces littéraires, numériques et ludiques pour tous

Montant estimatif des travaux : 800 000 €

Descriptif des aménagements :

- > Salle littéraire, ludothèque, espace multimédia, espace enfants, salle de projection, salles de lectures (adultes, adolescents) sur 540 m²
- > Animations hors les murs et abonnements numériques



Des espaces associatifs pour le sport, la culture et les loisirs

Soucieuse de soutenir l'activité et le dynamisme des bénévoles et présidents des plus de 100 associations carriéroises, la Ville de Carrières-sous-Poissy s'est engagée depuis maintenant plusieurs années dans une politique active d'accompagnement. « Sur une population qui dépasse les 16 000 habitants, nos associations comptent plus de 10 000

adhérents et 4 500 bénévoles ! Entre 2014 et 2018, nous avons augmenté le montant global des subventions qui leur sont allouées de 33 % ! » explique Christophe Delrieu, pour qui « l'aménagement des deux nouveaux ASSOSPARK traduit une nouvelle fois ce soutien indéfectible ». Situés Rue Louis-Armand (Quartier Centre) et Rue Léonard-de-Vinci (Quartier

Saint-Louis), les deux futurs ASSOSPARK de la ville disposeront d'une surface utile cumulée de 2 254 m². Des salles de sports, des salles polyvalentes et de réunions, des bureaux, des vestiaires et des douches ainsi que des espaces convivialité feront partie des aménagements dont le montant estimatif des travaux est de 4,8 millions d'euros.



ASSOSPARK Centre

(rue Louis Armand)

Des espaces associatifs pour le sport, la culture et les loisirs

Montant estimatif du projet : 3 700 000 €

Descriptif des aménagements :

- > Création d'un centre associatif de 1 354 m²
- > 7 salles de sport (entre 72 et 165 m²)
- > Vestiaires / douches
- > Espaces convivialité : Club house et terrasse



ASSOSPARK Saint-Louis

(rue Léonard de Vinci)

Des espaces associatifs pour le sport, la culture et les loisirs

Montant estimatif du projet : 1 400 000 €

Descriptif des aménagements :

- > Création d'un centre associatif de 900 m²
- > 4 salles polyvalentes
- > Vestiaires / douches
- > Bureaux
- > Salle de réunion



Un Centre de Supervision Urbain (CSU) pour assurer la tranquillité de tous

La Ville a engagé depuis près de cinq ans maintenant une politique volontariste en matière de sécurité publique et de préservation du cadre de vie, avec notamment :

- le renforcement des effectifs,
- l'armement des agents de Police municipale,
- la création d'un numéro d'urgence unique (3017),
- la création d'une brigade canine,
- la signature d'une convention de collaboration avec la Police Nationale.

Cet engagement de la Ville va se poursuivre logiquement dans le cadre du grand plan d'investissements « Carrières-sous-Poissy, territoire d'avenir » avec l'aménagement d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) ultra-moderne au sein du Poste de Police municipale. Cette installation sera accompagnée d'une rénovation complète du poste ainsi que de la création d'un chenil pour la brigade canine. Le montant estimatif de ces travaux est de 790 000 €.

« La question des loisirs et du sport est évidemment centrale dans l'amélioration du cadre de vie mais je sais combien les habitants sont attachés aux questions de sécurité. Ce nouveau CSU s'impose comme une étape majeure dans notre

politique de sécurité publique, renforcée par le déploiement de la vidéo-protection » conclut le Maire, Christophe Delrieu.

Infos+ : Cabinet du Maire au 01 39 22 36 02



Poste de Police municipale

Un Centre de Supervision Urbain (CSU) pour assurer la tranquillité de tous

Montant estimatif du projet : 790 000 €

Descriptif des aménagements :

- > Création d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) pour le déploiement de caméras de vidéo-protection
- > Rénovation complète du poste de police municipale
- > Création d'un chenil pour la brigade canine



Le Département des Yvelines apporte une subvention de 11,3 millions d'euros à la Ville



Annoncée lors de la cérémonie des vœux par le Maire, Christophe Delrieu, et Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, cette subvention du dispositif PRIOR'YVELINES viendra accompagner le développement résidentiel de notre commune et sera dédiée aux projets scolaires, de la petite enfance et d'aménagement urbain.

« Il s'agit là d'une aide considérable de la part du Conseil départemental des Yvelines qui soutient notre commune avec force dans tous ses projets. Au nom de tous les Carriérois, j'ai chaleureusement remercié Pierre Bédier, notre Président du

Conseil départemental des Yvelines, et nos Conseillers départementaux Karl Olive et Élodie Sornay. C'est l'aboutissement de plus d'un an de travail avec les services départementaux et leurs conseils qui ouvre des perspectives de projets essentiels pour nos plus jeunes Carriérois. », s'enthousiasme le Maire, Christophe Delrieu.



Grandes annonces et grandes am

Habitants et personnalités étaient conviés en janvier pour plusieurs cérémonies des vœux du Maire. Proximité, convivialité et ambition constituaient les maîtres-mots de ces temps forts de la vie municipale durant lesquels de nombreux projets ont été annoncés et une galette républicaine partagée, honorant « CarriéReines » et « CarriéRois ».

Trois quartiers, trois cérémonies des vœux : plus de proximité

Comme l'an passé, la Ville avait décidé de remettre les Carriérois au centre de la vie locale en organisant une cérémonie des vœux dans chacun de nos quartiers pour plus de proximité et un contact facilité entre le Maire, les élus et les citoyens. L'Espace Louis-Armand accueillait ainsi le 20 janvier les vœux du quartier Centre, le Complexe sportif Bretagne ceux du quartier Saint-Louis le 26, et le Groupe scolaire « Les Bords-de-Seine » ceux du même nom le 27 janvier.

Lors de ces trois cérémonies, outre les grands projets évoqués dans les pages précédentes, le Maire, Christophe Delrieu, a tenu à souligner le soutien constant du Département en direction de la Ville et de ses habitants. Il a rappelé les investissements du quotidien (le Lieu d'Accueil enfants/parents à hauteur de

2000 €, l'École municipale de Musique pour près de 40 000 €, la Dotation Sociale Globale pour 33 000 €, les animations seniors pour 11 200 €, le fonds de péréquation de la taxe professionnelle pour plus de 440 000 €, l'entretien et le soutien de nos deux collèges pour plus de 135 000 € et enfin le soutien aux associations), mais également les investissements majeurs tels que le Parc du Peuple de l'Herbe (16,8 millions d'€), la rénovation du quartier des Fleurs (plus de 1,5 million d'€), la requalification de la RD 190 (7,6 millions d'€) ou bien encore les premières réalisations pour redynamiser la ZAC Saint-Louis.

Il a également annoncé la création d'une nouvelle option de l'application mobile « Carrières&VOUS » lancée en lien avec Transdev/CSO afin de

permettre aux usagers de signaler tout dysfonctionnement (retards ou incidents). Ces requêtes seront directement transmises au service client de Transdev/CSO qui mettra tout en œuvre pour résoudre les problèmes rencontrés.

Autre sujet évoqué lors de ces vœux 2019 aux Carriérois, la question autour de la plaine. L'occasion pour l'édile de rappeler l'engagement de la Ville pour résoudre le problème de la mer de déchets, travailler avec les partenaires institutionnels et les propriétaires, mais aussi, et surtout, évoquer des projets d'avenir. Parmi ces projets (cf. pages 4 à 7), celui d'un belvédère, en lieu et place de la mer des déchets située, au mètre près, dans l'axe historique de Paris.



Quartier Saint-Louis

ambitions pour cette nouvelle année



Quartier Bords-de-Seine

Vœux aux personnalités : saluer les partenaires, honorer l'investissement

Le 18 janvier, le Complexe sportif Alsace accueillait la cérémonie des vœux aux personnalités où étaient réunis élus, bénévoles associatifs, commerçants, partenaires institutionnels publics et privés. Organisée en présence de Pierre Bédier, Président du Conseil Départemental des Yvelines, de Karl Olive, Vice-président du Conseil Départemental et Maire de Poissy, de Philippe Tautou, Président de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, d'Alain Gournac, ancien Sénateur des Yvelines, et de Natalia Pouzyreff, Députée des Yvelines, cette cérémonie a permis de valoriser l'engagement de la Ville mais également de tous les acteurs du territoire. Ce fut également l'occasion d'honorer

plusieurs personnalités : Pierre Bédier tout d'abord pour remercier le Conseil Départemental de son soutien constant, mais également notre Police Municipale pour sa contribution, en lien avec la Police Nationale, au démantèlement de deux réseaux de trafic de stupéfiants. Des acteurs de la vie locale ont également été félicités : Françoise Vergnaud et Kamil Altinişik ont reçu le diplôme de l'Engagement citoyen pour la réalisation des costumes utilisés lors de la commémoration du centenaire de l'Armistice de 1918 ; Agnès Lanœ et Karine Massello, enseignantes, se sont vues décerner la médaille de la République française pour leur investissement tous les 8 mai et 11 novembre à faire

participer leurs élèves aux cérémonies commémoratives et les éveiller ainsi à la citoyenneté et au Devoir de mémoire ; le Docteur Nacer Debit enfin, chirurgien orthopédiste au CHI de Poissy-Saint-Germain-en-Laye et Carriérois, a reçu la médaille de la Ville pour son implication remarquable aux côtés de ses patients.

*Infos+ : Cabinet du Maire
au 01 39 22 36 02*



Zones bleues : les modalités d'ob

Alors que le marquage des zones bleues et la mise en place de la signalétique sont sur le point d'être terminés, la Ville de Carrières-sous-Poissy s'engage dans une nouvelle étape : celle de l'information et de la mise en œuvre. Durant le mois de mars, des macarons résidentiels vont être distribués à certains habitants, démunis de stationnement, avant la mise en application de la réglementation au 1^{er} avril.



Un dispositif adapté à certains habitants démunis de stationnement

La Ville va mettre en place un dispositif spécifique : un macaron résidentiel réservé à certains habitants démunis de stationnement. Ce macaron, octroyé par quartier (Bords-de-Seine, Centre et Saint-Louis), permettra, une fois collé au disque de stationnement, de bénéficier d'un stationnement gratuit. Cette mesure est limitée à un nombre de macarons résidentiels conforme aux règles d'urbanisme. Les Carriérois seront informés directement par affichage et courrier pour connaître les modalités d'obtention de ce macaron. La réglementation concernant les zones bleues ne sera pas appliquée durant les mois d'août.

Les modalités de stationnement en zone bleue

Par défaut, le temps maximum de stationnement autorisé est de 4h pour les véhicules ne disposant pas du macaron résidentiel. Sur les zones définies comme « commerces » ou « services publics » (Place de l'église Saint-Joseph, Place Maurice-Évrard, Place Saint-Exupéry, parking de l'Ancienne Mairie et parking de l'Hôtel de Ville), le stationnement est limité à 1h30. Le macaron résidentiel n'est pas autorisé sur les zones « commerces et services publics ».

Ce stationnement limité ne concerne que les places matérialisées (marquage au sol et panneau informatif).

Les conditions et modalités d'obtention d'un macaron résidentiel

« Il s'agit avant tout de faire confiance au civisme de chacun pour que la demande de macaron résidentiel soit pleinement justifiée. Le contrôle des macarons abusifs ou non justifiés sera effectué par la Police municipale et le Service Urbanisme. Le renouvellement dans le temps se fera par quartier. », explique le Maire, Christophe Delrieu.

Pour obtenir un macaron résidentiel afin de stationner sur le domaine public de votre quartier, au-delà des 4 heures autorisées, vous devez être dans une des situations suivantes :

- le foncier de votre habitation ne vous permet pas de disposer d'un parking ou d'un garage privé.
- vous n'avez aucune capacité de stationnement dans les parkings de votre bailleur.

L'autorisation de stationnement est accordée pour un seul véhicule, identifié sur le macaron à apposer sur le disque. Aucune autorisation n'est délivrée à des véhicules professionnels.

Avec ce dispositif (macaron collé sur le disque bleu) votre stationnement résidentiel est autorisé en zone bleue, uniquement dans votre quartier.

Le macaron n'est pas valable sur les zones bleues « commerces » et « services publics », limitées à 1h30, et sur les zones « Vigipirate », interdites au stationnement.



L'absence du macaron sur le disque bleu, ou l'absence de disque derrière le pare-brise de votre véhicule, vous expose à une verbalisation.

Le macaron résidentiel sur le disque bleu n'autorise pas le stationnement abusif sur le domaine public au-delà de 7 jours (Article R417-12 du Code de la route), et ne protège pas d'une verbalisation en cas de non respect des règles ordinaires de stationnement.

Avant le terme de la période de validité indiquée sur votre macaron, propre à chaque quartier, vous devrez demander un nouveau macaron.

Pièces justificatives à fournir :

- Une pièce d'identité,
- Un justificatif de domicile,
- La carte grise du véhicule concerné.

Infos+ : Cabinet du Maire
au 01 39 22 36 02

tention des macarons résidentiels

18H CONSÉCUTIVES DE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL GRATUIT POUR TOUS



Avec le macaron résidentiel sur le disque, 24h consécutives de stationnement gratuit, pour certains habitants démunis de stationnement.

Dates clés de la mise en œuvre du stationnement en zones bleues

- **Du 1^{er} décembre 2018 au 28 février 2019** : marquage au sol des zones bleues et installation de la signalétique réglementaire
- **Du 4 au 31 mars** : campagne d'information auprès des habitants et distribution des macarons résidentiels. Pour faciliter la récupération de votre macaron résidentiel, vous pouvez vous préinscrire par internet depuis le site de la Ville www.carrières-sous-poissy.fr :
 - QUARTIER BORDS-DE-SEINE**
Semaine du 11 au 17 mars 2019, à l'Hôtel de Ville, Poste de Police municipale, Pôle Michel Colucci
Journée spéciale de distribution à l'école Les Bords-de-Seine le samedi 16 mars 2019 de 9h à 18h, sans interruption
 - QUARTIER CENTRE**
Semaine du 18 au 24 mars 2019, à l'Hôtel de Ville, Poste de Police municipale, Pôle Michel Colucci
Journée spéciale de distribution à l'Hôtel de Ville le samedi 23 mars 2019 de 9h à 18h, sans interruption
 - QUARTIER SAINT-LOUIS**
Semaine du 25 au 31 mars 2019, à l'Hôtel de Ville, Poste de Police municipale, Pôle Michel Colucci
Journée spéciale de distribution au Pôle Michel Colucci le samedi 30 mars 2019 de 9h à 18h, sans interruption
- **À partir du 1^{er} avril** : mise en application de la réglementation et verbalisation le cas échéant (défaut de disque ou dépassement de la durée de stationnement autorisée : 35 €)

Ne jamais oublier les défenseurs de notre République

Poursuivant son travail mémoriel, la Ville de Carrières-sous-Poissy a rendu plusieurs hommages solennels : au Maréchal Leclerc tout d'abord, aux morts pour la France en Afrique du Nord en décembre, à Clarissa Jean-Philippe enfin, policière municipale victime du terrorisme.

Honorer la mémoire d'un grand militaire et résistant



Le 28 novembre 2018, à l'occasion du 71^e anniversaire de sa disparition en Algérie, la Ville de Carrières-sous-Poissy rendait hommage à l'une de nos grandes figures historiques, une de celles qui, aux côtés du Général de Gaulle, aura marqué le

XX^e siècle. Dans son discours, le Maire Christophe Delrieu a rappelé l'importance de cet homme d'exception : « *Lorsqu'on évoque les valeurs républicaines, celles qui ont été forgées par la Révolution, la Libération et la construction européenne, certains noms reviennent régulièrement. Parmi ces noms, celui de Philippe de Hauteclocque dit « Leclerc » s'impose comme l'un des plus symboliques et fédérateurs. Car l'épopée militaire du grand homme fait partie intégrante de notre Histoire, de notre République. Elle a fait sa gloire parce qu'elle a illustré ce que sont nos valeurs.* ». Soulignant son parcours exceptionnel, il a également tenu à saluer les anciens combattants présents pour l'occasion, véritables héritiers des valeurs portées par le Maréchal Leclerc.

Rendre hommage aux morts pour la France



Le 5 décembre, au Cimetière de l'Arpent du Prieur, c'est aux morts pour la France en Afrique du Nord que notre ville rendait hommage, 56 ans après les Accords d'Évian mettant fin à la Guerre d'Algérie. Près de 1,5 million de soldats français furent mobilisés sur l'ensemble du conflit, 25 600 d'entre eux furent tués et 65 000 blessés, des dizaines de milliers de Harkis et 150 000 membres du FLN perdirent également la vie. Mais les

civils ne furent pas épargnés : 1 million d'Européens furent contraints de fuir, 2 à 3 millions d'Algériens furent déplacés et plusieurs dizaines de milliers d'entre eux périrent. « *Cette comptabilité macabre fait froid dans le dos et explique aussi pourquoi, plus d'un demi-siècle après les faits, les plaies sont encore vives* » a expliqué l'édile qui a également exhorté les ennemis d'hier à se tendre la main et à accepter la réconciliation.

Saluer le sacrifice d'une jeune Carriéroise



Il y a quatre ans, Clarissa Jean-Philippe, jeune policière municipale, était assassinée à Montrouge dans l'exercice de ses fonctions par l'auteur de l'attentat terroriste de l'Hyper Casher de la Porte de Vincennes. Elle résidait à Carrières-sous-Poissy depuis quelques années dans le quartier des Bords-de-Seine. À proximité du square qui porte désormais son nom, de nombreux Carriérois, policiers municipaux et nationaux, élus et anciens combattants étaient présents aux côtés de Christophe Delrieu, Maire, Natalia Pouzyreff, Députée des Yvelines, et Stéphane Grauvogel, Sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, pour une cérémonie d'hommage. Au moment de son assassinat, elle avait 26 ans et revenait de plusieurs semaines de vacances passées sur sa terre de Martinique ; elle allait être titularisée dans le corps des policiers municipaux. Pour son sacrifice, elle a été élevée au rang de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur à titre posthume. « *Nou sé Clarissa !* ».

*Infos+ : Service Vie Associative
au 01 34 01 19 30*

ÉVÉNEMENTS

Solidarité et esprit de Noël au menu des manifestations carriéroises

Le mois de décembre fut riche en manifestations communales qui ont su rassembler les Carriérois. Toujours au rendez-vous de la solidarité, ils ont une nouvelle fois répondu présents lors de l'édition 2018 du Téléthon ; soucieux de préparer les fêtes du mieux possible, ils se sont également déplacés nombreux pour le traditionnel Marché de Noël.

13 638 € récoltés grâce à la générosité des Carriérois !

Alors que le coup d'envoi de la nouvelle édition du Téléthon avait été donné par les écoliers de la Ville dès le 6 décembre (récoltant près de 1300 € grâce au « Téléthon scolaire »), Carrières-sous-Poissy s'est mobilisée deux jours durant (7 et 8 décembre) pour apporter son soutien à l'AFM et à la lutte contre les maladies génétiques. Loto du FLEP, Run Color, animations festives et associatives, tombola, repas solidaire, soirée dansante...

les occasions n'ont pas manqué de demeurer fidèles aux valeurs de partage et de solidarité !

*Infos+ : Service Vie Associative
au 01 34 01 19 30*



Effervescence à l'approche des fêtes de fin d'année

Le 15 décembre, le Complexe sportif Alsace accueillait le « P'tit Marché de Noël » et permettait ainsi aux visiteurs de découvrir des producteurs et des artisans locaux. Saveurs régionales (traiteur gastronomique, cuisine traditionnelle, bières locales, cookies, miel...) et créations originales (accessoires et vêtements pour enfants, bijoux, objets en céramiques, décorations, savons et cosmétiques...) attendaient les Carriérois qui ont même pu profiter d'un spectacle féerique très apprécié. Des animations pour les enfants et une bourse aux livres étaient également prévues, notamment l'immanquable photo avec le Père-Noël !

Infos+ : Service Culture au 01 34 01 19 30



Nos aînés fêtent Noël et le nouvel an !

Grâce à la mobilisation du Service Animation Seniors, ils ont pu profiter d'événements dédiés avec la distribution des colis de Noël, une sortie à Reims et l'organisation du réveillon de la Saint-Sylvestre à l'Espace Louis-Armand. Des temps forts qui s'inscrivent dans une politique quotidienne d'accompagnement.



Remise des colis de Noël à l'Espace Louis-Armand.

Le jeudi 6 décembre, à l'occasion de la Saint-Nicolas, la Ville de Carrières-sous-Poissy procédait à la traditionnelle remise des colis de Noël aux seniors. Organisé à l'Espace Louis-Armand, cet après-midi a permis d'offrir aux seniors, outre leur colis, un moment de convivialité en présence de Christophe Delrieu, Maire, et de Francine Lizambard, Maire-adjointe déléguée aux Seniors. Près de 700 colis de Noël ont été distribués lors de cette journée.

À l'approche des fêtes, plusieurs de nos aînés ont également pu participer à une sortie à Reims pour découvrir son fameux marché de Noël. Pour sa 22^e édition, le marché se déroulait sur le parvis de la Cathédrale et dans les rues avoisinantes, offrant aux visiteurs la possibilité de déambuler au milieu des

145 chalets installés pour présenter des produits artisanaux, décoratifs, gastronomiques et festifs. Dernier moment fort de l'année 2018, le réveillon de la Saint-Sylvestre se déroulait comme le veut la tradition à l'Espace Louis-Armand. Près de 300 personnes étaient réunies pour célébrer les premières heures de 2019 dans un esprit convivial. Des Carriérois, des Pisciacais, des Andrésiens, des Chantelouvais et même quelques Auvergnats ont ainsi pu déguster un délicieux repas concocté par le service de la Restauration municipale.

Infos+ : Service Animation Seniors
 au 01 78 63 72 45
service.seniors@carrieres-sous-poissy.fr



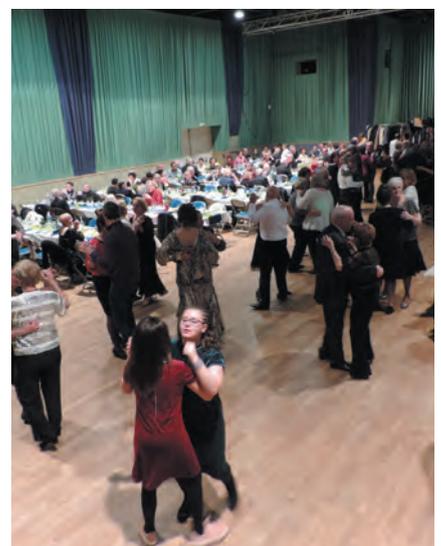
Les agents de la Ville mobilisés pour le dernier jour de l'année.

Des activités tout au long de l'année

En plus des manifestations ponctuelles organisées régulièrement, le Service Animation Seniors propose de nombreuses activités hebdomadaires à nos aînés. Des ateliers créatifs (scrapbooking, peinture ou mosaïque), des activités sportives et bien-être (gymnastique douce, relaxation et sophrologie) ainsi que des ateliers « santé à la carte » (comme récemment, le 15 février, avec l'intervention d'une diététicienne-nutritionniste) viennent ainsi compléter l'offre qui leur est proposée. Si vous répondez aux critères pour bénéficier des activités seniors (être retraité, avoir plus de 60 ans et résider à Carrières-sous-Poissy), n'hésitez pas à vous inscrire !



Sylviane Dauvert, Francine Lizambard et Christophe Delrieu lancent la soirée de la Saint-Sylvestre.



LE MAIRE, CHRISTOPHE DELRIEU, RÉPOND AUX QUESTIONS DES CARRIÉROIS

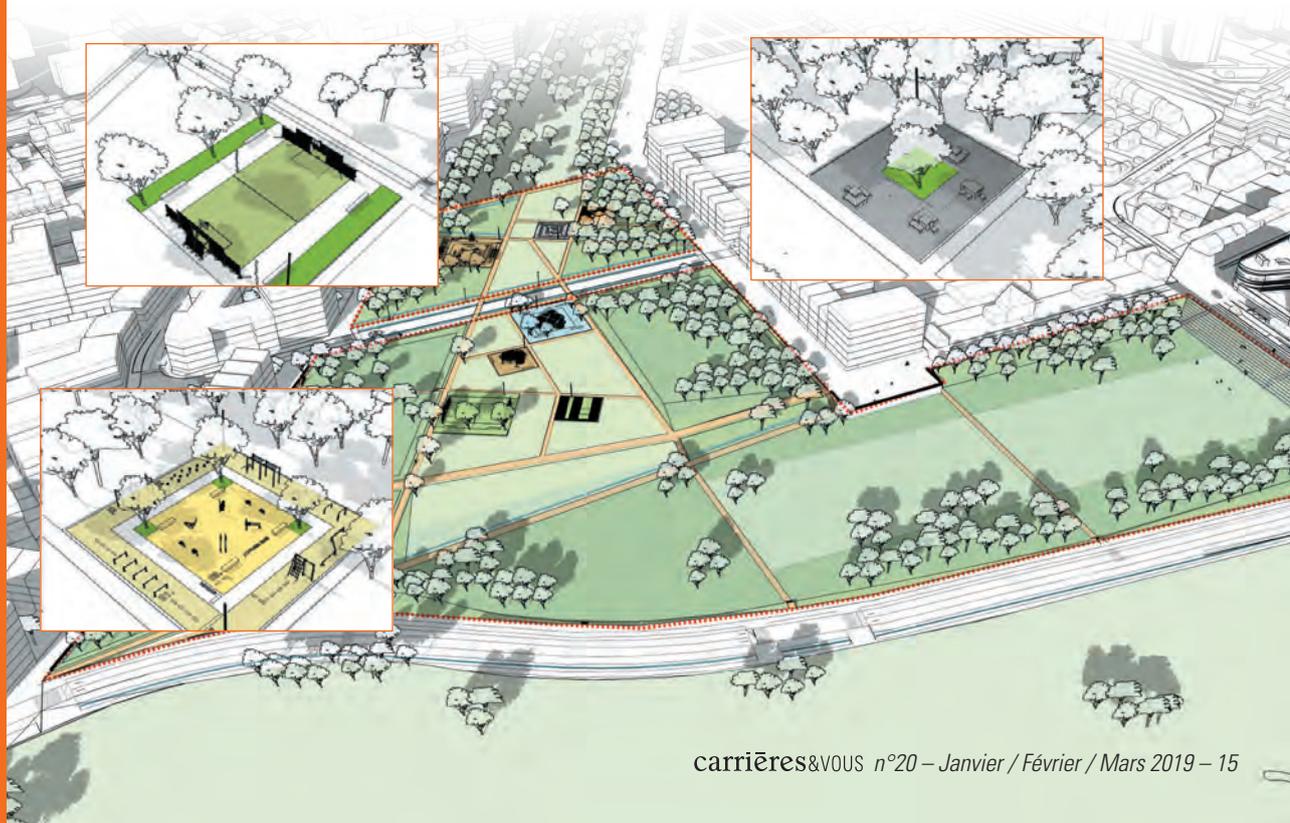
Quels aménagements seront retenus dans le projet de Parc de la Centralité, discuté en réunion publique de quartier ?

« Ce parc reliera tous les quartiers de notre commune tel un véritable corridor vert de rencontres entre les habitants. Des espaces sportifs, récréatifs, bucoliques, de détente ou de travail à l'air libre seront disposés tout au long du cheminement paysager. Des plateformes de 25x25 mètres ou 15x15 mètres accueilleront les Carriérois de tous les âges. Bordé de prairies engazonnées, boisé et ponctué de clairières, ce parc proposera aux habitants un espace de respiration ombragé sur 10,5 hectares. Les premiers travaux débuteront dès ce début d'année 2019 sur six hectares du Parc. Une palette de 463 arbres d'essences locales sera plantée dans cette première phase. Un city-stade, une aire de jeux à sol souple, une salle de sport à ciel ouvert, un grand jeu, un hamac géant, des chaises longues, une grande terrasse ont déjà reçu l'aval des premiers habitants consultés.

Ils m'ont également demandé de penser à des jeux aquatiques, des points d'eau potable et des espaces de pique-nique. Un éclairage particulier sera pensé comme

« Le parc de la centralité est pensé comme le corridor vert qui connectera tous les quartiers de la ville. Les Carriérois pourront tous se retrouver dans un véritable espace de vie à jouer, discuter ou flâner. »

un « concept-lumière » afin d'affirmer une identité lumineuse forte tout en prônant une éthique de préservation de la biodiversité environnante.



Pourriez-vous préciser votre projet de belvédère et les déchets de la plaine ?



« Cette idée mérite de s'y intéresser fortement. Depuis trois ans je me suis pleinement mobilisé en démantelant et fermant les campements illicites afin de sécuriser les accès à la plaine et mettre un terme à tout nouveau dépôt sauvage. Il reste à accomplir le nettoyage global en portant un projet environnemental majeur.

L'apport et l'accueil de terres inertes propres, et non de gravats, peuvent assurer le financement du nettoyage sans contribution financière des collectivités ou des habitants. L'extraction ou l'excavation de terres va se renforcer ces prochaines

« Ce projet de belvédère a le mérite de porter un nettoyage des déchets, l'édification d'une colline ouvrant sur un panorama magnifique, tout en permettant à d'autres projets d'énergies renouvelables d'exister, sans participation financière des collectivités ou des habitants »

semaines avec les chantiers majeurs menés pour créer des gares ou cheminements ferroviaires souterrains. Ces terres naturelles n'ont jamais connu d'activité humaine car elles sont très profondes.

Leur accueil est rémunérateur. Nous pourrions ainsi couvrir tout ou partie de la plaine et résoudre en une seule opération nos deux soucis de pollution des sols : au plomb dans les couches superficielles souterraines, par les déchets sauvages dans la partie aérienne.

Concentré le recouvrement sur une surface de 300 mètres de diamètre assure une maîtrise foncière plus simple et un nettoyage rapide des déchets. Ce qui élève la terre sur une hauteur de 30 mètres. Une telle colline pourrait très bien devenir esthétique et artistique avec un belvédère qui offrirait une belle vue panoramique.

Parfaitement aligné sur l'axe majeur, ce monument naturel prolongerait la célèbre voie royale¹ qui débute au Carrousel du Louvre, en passant par l'Obélisque de la Place de la Concorde, les Champs-Élysées, l'Arc de Triomphe et la Grande Arche de la Défense. Il s'inscrirait ainsi dans une démarche artistique de Land Art², l'art à grande échelle.

pour enlever les dépôts sauvages

Au pied de ce belvédère, les autres 200 hectares de terres accueilleraient un "Énergies-Parc" d'envergure régionale pour des projets d'énergies renouvelables (photovoltaïque, méthanisation, géothermie...), dans une perspective de neutralité énergétique de notre commune, notre département et notre région.

« Il ne faut jamais penser que l'horizon est la limite du monde, et certainement pas la limite de nos rêves. Seules les volontés humaines portent des rêves en réalités, alors mobilisons nos énergies ! »

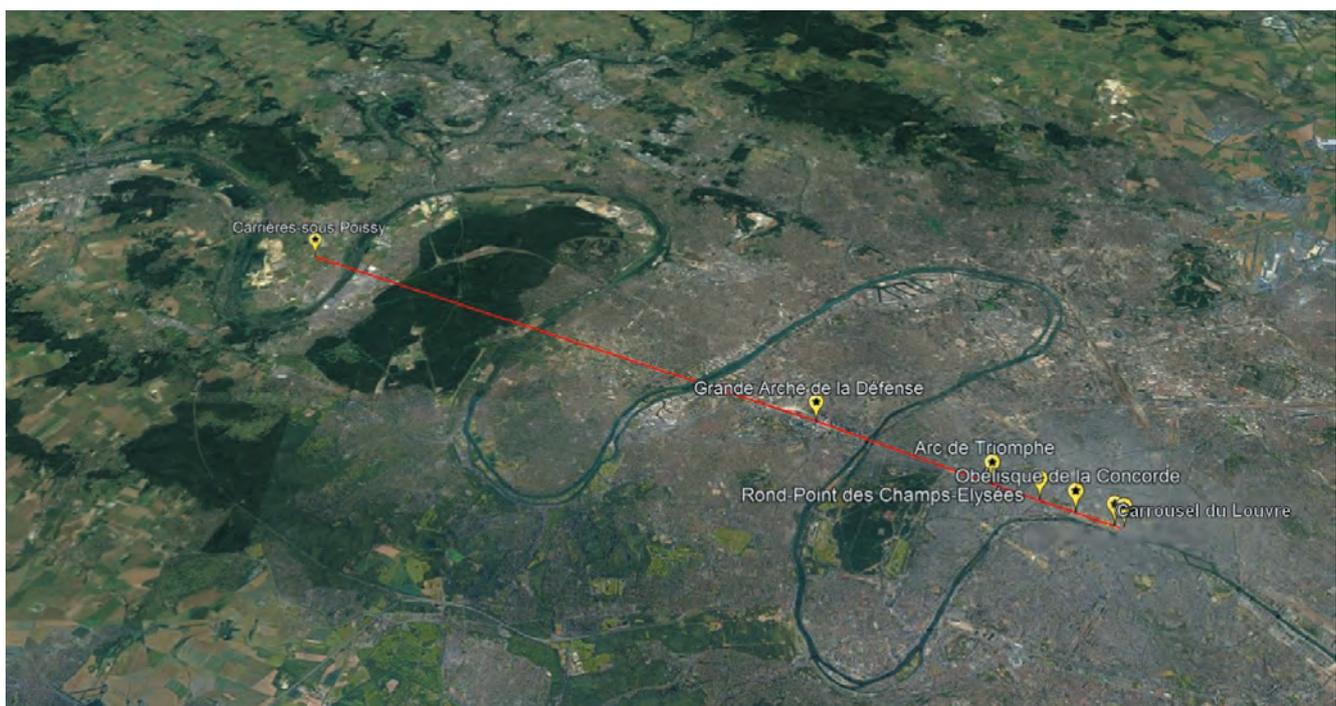
L'ambition de ce projet est de redonner toute la noblesse à nos terres polluées en fédérant des enjeux environnementaux, financiers et artistiques. À nos volontés humaines de convertir nos rêves en réalités.

1. La « voie royale » ou « axe historique de Paris » est un axe rectiligne offrant une perspective urbanistique depuis la statue équestre de Louis XIV, dans la cour Napoléon du Louvre, jusqu'à la Grande Arche de la Défense. Elle passe par le Carrousel du Louvre, le jardin des Tuileries, la place de la Concorde, l'avenue des Champs-



Élysées, la place Charles-de-Gaulle-Étoile, l'Arc de Triomphe, l'avenue de la Grande Armée et La Grande Arche de La Défense. Cet axe trouve son origine historique sous Catherine de Médicis lors de la construction du palais des Tuileries qui était agrémenté d'un vaste jardin géométrique de style Renaissance dans l'axe.

2. Le Land Art, ou Earth Art, s'est développé aux États-Unis au début des années 60. Les œuvres réalisées l'ont été essentiellement dans des paysages grandioses et très isolés, déserts, rivages, montagnes. Abondamment documentés et photographiés, aujourd'hui but de promenades, ces œuvres portent l'art à grande échelle en liaison avec les territoires urbains, aux limites entre urbanisation, espaces naturels et agricoles. Ce belvédère pourrait également s'intégrer dans un projet plus vaste d'une série de neuf belvédères autour de Paris, comme autant d'observatoires des paysages, du ciel, des nuages et des étoiles.

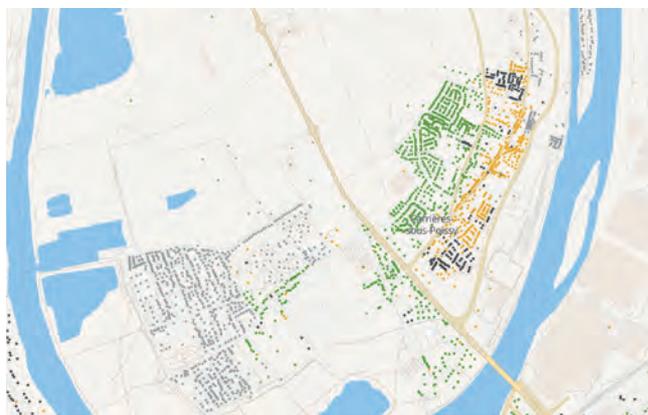


Les accords nationaux entre ORANGE et SFR pour le déploiement de la fibre ont-ils des incidences sur notre commune ?

« Aucune incidence pour le déploiement qui est lancé et aboutira au plus vite. La société SFR va reprendre la totalité du déploiement effectué

« La société SFR est devenue notre interlocuteur pour le déploiement de la fibre. Les priorités de couverture totale de la ville sont inchangées et aucun retard n'est à constater. »

jusqu'à aujourd'hui par ORANGE, et va poursuivre ce déploiement pour toutes les maisons individuelles et immeubles encore non couverts avec son opérateur technique EOS TELECOM. Les mêmes priorités de couverture ont été rappelées à SFR. L'objectif de ces prochains mois est le raccordement de 1281 logements du quartier Centre. Nos interlocuteurs SFR sont déjà mobilisés à nos côtés et sont même déjà à l'œuvre dans les rues de notre commune. Les nouveaux accords nationaux validés par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes (ARCEP) posent clairement des objectifs de délais et des pénalités en cas de retard. Ainsi nos habitants peuvent suivre l'évolution de ce déploiement via la carte de l'ARCEP accessible sur <https://cartefibre.arcep.fr>



Les informations pour chaque point d'habitation sont disponibles via la carte de l'ARCEP accessible sur <https://cartefibre.arcep.fr>

Rencontrer ou questionner votre Maire, Christophe DELRIEU :

Des réunions publiques par quartier sont organisées chaque semestre, en juin/juillet et en novembre/décembre.

Mail : mairie@carrieres-sous-poissy.fr

Une fresque et un spectacle colorés émerveillent nos petits



La Ville est mobilisée quotidiennement pour accompagner les tout jeunes Carriérois et leurs parents. Elle participe notamment à l'éveil des plus petits en proposant de nombreuses activités et manifestations. À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville organisait son traditionnel spectacle de Noël à l'Espace Louis-Armand.

Les rennes du Père-Noël sur les planches



Le 14 décembre, avait lieu le spectacle intitulé « Les rennes du Père-Noël » à l'Espace Louis-Armand. Écrit, mis en scène et interprété par les agents municipaux de la Petite Enfance, le spectacle a suscité l'enthousiasme des jeunes spectateurs

et de leurs parents. Le Père-Noël était même présent pour quelques photos avant de rejoindre ses lutins en Laponie pour préparer le réveillon... Un grand bravo à toutes les professionnelles qui se sont prises au jeu !

À venir en 2019 !

Le programme de la Petite Enfance s'enrichit tout au long de l'année mais des activités sont d'ores et déjà connues : Café des parents, conférences à destination des professionnels et des familles, visite du Lieu d'Accueil Enfants-Parents « La Parent'aile » par des partenaires médico-sociaux, ateliers lecture à la Bibliothèque Octave-Mirbeau, carnaval, chasse aux œufs, ateliers pâtisserie et découverte des animaux de la ferme avec la Ferme Tiligolo. Une belle année en perspective !

Infos+ : Direction Petite Enfance
au 01 78 63 72 32

L'« actu » de la Petite Enfance en bref...

Voici un petit tour d'horizon des dernières nouvelles des structures Petite Enfance de la Ville :

- Réalisée par l'association AHOME basée à Cergy, une fresque enfantine et colorée décore désormais les murs de la cour intérieure du multi-accueil « Les Pitchouns » pour la plus grande joie de nos chers bambins et de leurs parents.
- Animés depuis l'an dernier par une psychomotricienne, les ateliers motricité fine, qui rencontrent un franc succès, sont maintenus pour toute l'année 2019.
- Comme chaque année, chaque structure a tenu à célébrer l'Épiphanie comme il se doit en proposant à tous les enfants non seulement une dégustation de galette mais également un atelier de confection de couronnes.
- Grâce à l'agence de spectacle Mélusine, les tout-petits ont eu la chance de découvrir des labyrinthes conçus en bambou pour l'éveil des sens et susciter la mémoire visuelle. Ludiques et particulièrement amusants, ces labyrinthes ont été très appréciés.



La nouvelle fresque des « Pitchouns ».



Le labyrinthe en bambou chez les « Bambins ».

Pour vos pré-inscriptions

Les parents ou futurs parents qui souhaitent faire une pré-inscription dans les structures Petite enfance de la Ville, doivent se rendre sur le site internet de la Ville (onglet « Petite Enfance ») afin d'obtenir toutes les informations nécessaires à la constitution d'un dossier. Ce dernier doit être adressé ensuite à la Direction Petite enfance par courrier (Direction Petite Enfance – 270, Grande Rue), par courriel à l'adresse petite-enfance@carrieres-sous-poissy.fr ou directement sur place.

PARC DE LA
BIBLIOTHÈQUE

La
Chasse
aux **Œufs**
de
Pâques

Dimanche 21 avril à 11h

Parc de la Bibliothèque Octave-Mirbeau
Rue de la Reine Blanche

Entrée libre - Sacs personnels interdits, des sachets vous seront fournis

Infos+ : Service Culture au 01 34 01 19 30



Le Rock'n Noël de nos jeunes musiciens

Toujours désireuse d'ouvrir la culture aux plus jeunes, la Ville de Carrières-sous-Poissy proposait récemment deux concerts éducatifs à destination des scolaires sur l'univers du rock. Mobilisée pour ces deux prestations, l'École municipale de Musique se produisait également sur scène le 20 décembre pour son traditionnel Concert de Noël.

Sur la piste du rock !

Le 27 novembre et le 12 février, l'École municipale de Musique présentait « En piste ! », un concert éducatif offert à tous les élèves des écoles élémentaires pour leur faire découvrir les grands classiques du rock. Des Beatles aux Rolling Stones, de Deep Purple à Led Zeppelin, le panorama offert par les professeurs a, à en croire les applaudissements nourris à la fin de chaque morceau, particulièrement enthousiasmé les écoliers !



Un concert de Noël pour le centenaire de l'Armistice de 1918

Le 20 décembre, les élèves de l'École municipale de Musique présentaient à l'Espace Louis-Armand « Trêve de Noël », une histoire illustrée par de longs passages musicaux et inspirée de la fraternisation des troupes allemandes, britanniques, belges et françaises le 25 décembre 1914. Piano, guitare, basse, flûte traversière, batterie, violon et violoncelle ont permis au public venu nombreux de profiter de



morceaux classiques et modernes, mais également des deux chansons interprétées par de jeunes choristes.

Un grand bravo aux professeurs pour leur investissement lors de cette soirée mais également tout au long de l'année, ainsi qu'à notre conteuse toujours fidèle au rendez-vous depuis huit ans, Ghislaine Martineau.

Infos+ : Service Culture au 01 34 01 19 30



Heure du conte de Noël avec des élèves de l'École de Musique



Le 22 décembre, la Bibliothèque Octave-Mirbeau organisait son « Heure du conte » spéciale Noël avec le concours toujours fidèle de la comédienne Françoise Guionie pour des lectures d'histoires féeriques et de récits enchanteurs. Pour l'occasion, trois élèves de l'école de Musique, équipés de leur flûte traversière, de leur guitare et de leur violon, ont permis la mise en musique ces contes de Noël.

Infos+ : Bibliothèque Octave-Mirbeau au 01 39 70 44 81



Valoriser les droits, honorer la réussite, encourager l'enthousiasme

Alors que plus du tiers de sa population a moins de 20 ans, la Ville de Carrières-sous-Poissy organise régulièrement des temps forts pour mettre en avant sa jeunesse. Grâce à la mobilisation des services municipaux, elle accompagne au quotidien ces jeunes Carriérois dynamiques et enthousiastes qui seront la ville de demain !

Enfance : un concert-spectacle pour rappeler les droits fondamentaux



Le 20 novembre, l'Espace Louis-Armand accueillait une manifestation organisée par la Ville à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant. Ce concert-spectacle a réuni plusieurs dizaines d'enfants carriérois venus sur scène affirmer leurs droits à l'éducation, au respect, à la culture, à la liberté et à la protection. Christophe Delrieu, Maire, accompagné du représentant du comité yvelinois de l'UNICEF, a rappelé l'engagement de la Ville de Carrières-sous-Poissy en direction de l'enfance et a tenu à saluer l'investissement de tous les participants. « *Vous êtes les adultes de demain, le monde de demain. Vos droits doivent être respectés et nous sommes fiers de célébrer cette journée avec vous* » a-t-il conclu avant d'offrir un cocktail de l'amitié aux 250 personnes présentes pour l'occasion.



Lionella, jeune Carriéroise lauréate d'un concours de poésie !



Pour la deuxième année consécutive, l'équipe d'animation de l'école élémentaire Surcouf a participé au concours « Patrimoine en Poésie » organisé par le Conseil Régional d'Ile-de-France et ayant pour but de valoriser un monument ou un lieu de culture. L'animation s'est déroulée à Carrières-sous-Poissy le 6 octobre en partenariat avec la Bibliothèque Octave-Mirbeau permettant également un confort de lecture que certains enfants n'ont pas chez eux. Parmi ces enfants, la jeune Lionella Loufoundoussou a remporté le second prix du concours dans la catégorie « 8-10 ans, dans le cadre d'une animation dans un établissement éducatif » pour sa poésie sur la Philharmonie de Paris qu'elle a découvert dans le cadre du projet DEMOS. Un grand bravo à elle ainsi qu'aux autres participants carriérois !

Une cérémonie pour honorer les titulaires du Brevet des collèves

Le 18 décembre à l'Espace Louis-Armand, Christophe Delrieu, Maire, remettait officiellement aux désormais anciens collégiens carriérois leur Diplôme National du Brevet. Saluant les professeurs, les principales et l'ensemble du personnel pédagogique des collèves Flora-Tristan

Des activités toute l'année avec l'ALJ

L'Accueil de Loisirs Jeunes et ses animateurs propose aux Carriérois âgés de 11 à 17 ans de nombreuses activités, notamment les mercredis et durant les vacances scolaires. Récemment, des sorties laser quest, escape game, cinéma ou raid aventure ont été organisées. Les jeunes peuvent également participer à des ateliers d'initiation à la cuisine, des rencontres-débat, des sessions de prévention, des initiations aux premiers secours, à des jeux renforçant l'idée de cohésion et de collectif. Un projet de couture inter-ville est actuellement mené en partenariat avec les villes de Saint-Germain-en-Laye et de Chanteloup-les-Vignes sur le thème des costumes du monde. N'hésitez pas à prendre contact avec les équipes d'animation !

Infos+ : alj@carrieres-sous-poissy.fr

et Claude-Monet, il a également tenu à souligner le rôle important des familles dans la réussite de ces jeunes. Pour la session 2018, 131 collégiens carriérois ont obtenu leur diplôme avec, parmi eux, 69 mentions. Nous leur souhaitons à tous une pleine réussite au lycée ainsi que dans leurs futures études.

Infos+ : **Service Jeunesse**
au 06 13 43 50 44



« Portrait de Carriérois » : rencontre avec le Docteur Nacer Debit

Depuis plusieurs numéros, nous avons lancé une série de portraits de Carriérois qui incarnent, par leur profession ou leur passion, le dynamisme et l'excellence de notre commune. Pour ce numéro, c'est le Docteur Nacer Debit, Carriérois depuis plus de 20 ans, qui s'est prêté au jeu des questions/réponses.



Depuis quand êtes-vous Carriérois ? Comment êtes-vous arrivé dans notre commune ?

Nacer Debit : « Je suis Carriérois depuis 1997. Notre venue, mon épouse et moi, est en fait due au hasard. Nous habitons auparavant à Asnières mais, devant prendre mes fonctions au CHI de Poissy-Saint-Germain-en-Laye, nous nous sommes installés à Carrières-sous-Poissy. C'est là que notre famille s'est agrandie avec l'arrivée de nos deux garçons en 1998 et 2003 ».

Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

N. D. : « Mon parcours a débuté en Algérie où je suis né en 1959, 3e d'une fratrie de 4 enfants, d'un père cheminot et d'une mère au foyer certes mais titulaire d'un certificat d'études assez rare pour

les femmes de sa génération et qui était un précieux sésame pour le suivi scolaire de ses enfants.

Après un baccalauréat S, je me suis orienté vers les sciences vétérinaires en partant étudier à Constantine, avant de choisir finalement la médecine. Je suis ainsi arrivé à Alger en 1980 où j'ai effectué mes 6 années d'externat après ma réussite à l'examen sélectif. Après une spécialisation en chirurgie et des stages de perfectionnement, j'ai obtenu une bourse pour être formé à la microchirurgie et à la chirurgie de la main à Paris.

De 1991 à 1993, j'ai suivi et préparé mes cours théoriques et pratiques qui se sont soldés par l'obtention de mes diplômes. Je devais rentrer en Algérie en 1994 mais la guerre civile qui y sévissait (trois de mes professeurs enseignants de l'époque ont été assassinés à cette période) m'a poussé à rester en France et à m'installer de façon plus durable.

C'est en 1995 que j'ai rencontré mon épouse qui était infirmière étudiante à l'Hôtel Dieu où j'effectuais des gardes. J'ai dû passer mes équivalences pour obtenir dans un premier temps l'autorisation de pratiquer en France puis par la suite la plénitude d'exercice comme chirurgien des hôpitaux en 2001.

En 1997, mon chef de service au CHU Bichat où j'exerçais alors m'a demandé si j'étais intéressé de compléter son équipe suite à sa nomination comme chef de service au CHI Poissy-Saint-Germain-en-Laye. J'ai évidemment accepté avec plaisir et c'est ainsi que je suis arrivé dans la région ».

Vous êtes chirurgien orthopédique à l'Hôpital de Poissy-Saint-Germain-en-Laye, quel est votre travail au quotidien ?

N. D. : « J'exerce depuis 2010 les fonctions de chef de service. Mon quotidien se répartit ainsi : réveil à 6h45 tous les matins pour arriver dans le service et diriger à 8h la réunion (staff) de sortie de garde, où l'assistant qui est sur place nous présente tous les patients hospitalisés dans la nuit ; suite à une discussion collégiale avec mes collaborateurs, nous prenons la décision ou non de l'opération. Puis ce staff se termine par une revue des patients opérés la veille ainsi que par le contrôle des radiographies des patients hospitalisés.

Mes 6 demi-journées hebdomadaires sont réparties en 2 jours de consultations et 2 journées opératoires. Le samedi matin, je passe voir s'il y a un problème et voir les patients opérés l'avant-veille ».

Vous avez été honoré récemment de la médaille de la Ville. Que cela représente-t-il pour vous ?

N. D. : « La médaille de la ville qui m'a été octroyée par M. le Maire récemment a été pour moi un honneur et un privilège que je ne suis pas prêt d'oublier. Je continuerai à œuvrer dans ce sens pour me rendre le plus utile pour les patients. Cette médaille, je la dédie à ma défunte mère à qui je dois tout et à qui j'ai rendu visite à Oran sur sa sépulture en janvier ».



Zoom sur... l'ASAECC



Riche de plus de 100 associations, la Ville de Carrières-sous-Poissy se distingue par le dynamisme et l'enthousiasme de celles et ceux qui les font vivre au quotidien. Chaque numéro de Carrières&VOUS est l'occasion de mettre en lumière l'une d'elles. Thierry Dornberger nous présente l'ASAECC (Association de Soutien des Activités Économiques, de l'Emploi et des Consommateurs à Carrières).



Thierry Dornberger, président de l'ASAECC.

Comment est née l'ASAECC « Votre vie à Carrières » ?

T. D. : « L'association est née suite à la visite d'une personne travaillant au Leclerc Saint-Louis en 2011. Cette dernière était inquiète des difficultés que rencontrait le supermarché face au projet Centralité et donc à la menace sur leurs emplois. Grâce à diverses actions dont celle de l'ASAECC, aujourd'hui le magasin et ses emplois sont préservés ».

Quelle était votre volonté lors de sa création ?

T. D. : « La volonté était d'informer les Carriérois sur l'actualité locale, qu'il s'agisse des projets engagés par des organismes privés ou publics. Mais ce qu'il faut souligner, c'est que depuis le début, nous nous inscrivons dans une démarche citoyenne. Afin d'assurer son autonomie d'actions et de parole, l'association ne demande pas de subvention ».

Quels sont les moyens et les activités de l'association ?

T. D. : « Nous fonctionnons uniquement avec nos propres cotisations et nous avons des adhérents dans chaque quartier de la ville. Nous avons un à trois membres de l'association dans chaque comité de quartier, ce qui facilite le dialogue avec les interlocuteurs de la Municipalité

sur les problématiques des quartiers. Mais l'ASAECC c'est avant tout la création d'un blog qui a été consulté par plus de 184 300 visiteurs depuis 7 ans. Nous avons plus d'une centaine de Carriérois abonnés au blog et plus de 630 personnes sur notre page Facebook. Nous y référençons les activités économiques et associatives de notre ville à leur demande ou à notre initiative.

Nous sommes partenaires du Journal des Deux Rives et animons bénévolement certaines manifestations avec d'autres associations comme le « Repair Café » à deux reprises en 2018. Nous participons activement à des manifestations citoyennes, comme le nettoyage de la plaine avec nos amis de Déchargeons La Plaine et le Lions Club de Conflans-Montjoie pour le nettoyage de la RD 190 avec l'association Triel Environnement ».

Entretenez-vous des relations particulières avec les commerçants carriérois ?

T. D. : « Nous leur proposons gratuitement leur référencement sur notre blog et leur faisons de la publicité régulièrement à leur demande, dans le but d'informer les Carriérois. Ils apprécient notre démarche et si cela peut leur profiter tant mieux. Nous procédons de la même manière avec les associations de la ville que nous référençons également ».

Vous proposez des dossiers sur l'environnement et le cadre de vie. Est-ce un moyen citoyen de participer à leur amélioration ?

T. D. : « Oui, nous avons pour objectif d'informer et d'alerter la population de façon citoyenne. Pour les habitants, c'est un moyen de mieux comprendre ce qu'il se passe dans leur ville, voire dans leur quartier. C'est ainsi que l'ASAECC est devenue une source importante d'informations dans notre ville, pesant le pour et contre et essayant à chaque fois d'apporter en photo ou par des documents la véracité de ses propres informations ».



Lors d'un « Repair Café » au Complexe sportif Provence.

Vous parliez du « Repair Café », avez-vous d'autres projets dans un futur proche ?

T. D. : « Déjà, l'association a l'intention de faire perdurer ce rendez-vous. Le prochain « Repair Café » aura lieu le 5 mai au Complexe sportif Provence et le suivant au Château Éphémère en octobre. Nous avons rencontré un service de la Communauté urbaine récemment et avons évoqué des pistes telles qu'une recyclerie ou la rénovation de mobilier au profit de la vie associative, des projets en cours de réflexion ».

Infos+ : www.asaecc.overblog.com

DON DU SANG

Le planning 2019 des collectes



Alors que l'Amicale a réalisé ce 3 février sa première collecte de l'année, vous pouvez d'ores et déjà noter les prochains rendez-vous de la solidarité. Les bénévoles vous attendent donc nombreux au Pôle Michel-Colucci (124, avenue Maurice-Berteaux) :

- Dimanche 14 avril de 9h30 à 14h30
- Samedi 27 juillet de 14h à 19h
- Dimanche 6 octobre de 9h30 à 14h30
- Samedi 7 décembre de 14h à 19h

Infos+ : adsb.carrieres@gmail.com
ou 06 31 03 63 94

1936 : deux nouvelles écoles

Le 18 octobre 1936, le Maire de l'époque, Paul-Denis Huet, entouré d'officiels et de nombreux habitants, inaugure successivement un nouvel Hôtel de Ville (l'actuelle Ancienne mairie) et deux nouvelles écoles. Situées dans ce qu'on appelait à l'époque le « bourg » et les « Grésillons », ces deux écoles venaient répondre, après de longues décennies, à une pression démographique importante.



L'histoire de la construction de ces deux nouveaux établissements scolaires est mouvementée et remonte à la fin du XIX^e siècle. En 1881, une loi institue la gratuité de l'enseignement primaire public puis, en 1882, son caractère laïc et obligatoire. À cette époque, un bâtiment (la « Maison Duchesne ») situé à l'emplacement de l'actuel parking de l'église Saint-Joseph abrite à la fois la mairie et les écoles de la ville (l'école des garçons, l'école des filles et l'école maternelle, appelée alors « salle d'asile »). Accueillant élus et écoliers depuis 40 ans, il est vieux et délabré, en partie insalubre et est menacé de fermeture par les autorités. Face à l'urgence, le Conseil municipal décide donc en août 1885 la construction d'un groupe scolaire et d'une mairie au lieu-dit Saint-Blaise. Seulement, des accusations de gestion occulte portées à l'encontre de l'ancien maire, Jean-Joseph Thoyot provoquent de telles dissensions que le projet est repoussé puis jugé inutile lors du Conseil municipal du 30 décembre 1886.

Des élèves de plus en plus nombreux

Du côté du « hameau des Grésillons », la première école mixte fut construite pour la rentrée 1911. Comportant deux classes, elle fut en partie financée par W. K. Vanderbilt qui participa à hauteur de 20% du coût total du bâtiment. Cependant, entre 1886 et 1936, la population carriéroise est pratiquement

multipliée par trois et les besoins en nouvelles structures scolaires se font cruellement sentir. En 1929 aux Grésillons, alors que les effectifs de l'école construite moins de 20 ans plus tôt sont de 125 élèves, on décide de faire du vestiaire une troisième salle de classe. L'année suivante, on refuse l'inscription des enfants de Triel. Au bourg, la situation est similaire et devient urgente.

Le Conseil municipal vota donc, le 2 août 1930, la construction :

- Dans l'agglomération principale (actuel quartier Centre), sur un terrain appartenant à M. Maurice Meslé et M. et Mme Tissier, d'un groupe scolaire de deux classes de garçons, de deux classes de filles et d'une classe enfantine,
- Aux Grésillons, sur le terrain appartenant à la famille Josserand-

C. — RECENSEMENT GÉNÉRAL de la population de la commune.

Population agglomérée au chef-lieu (1 ^{re} section de cadastr. A. (commune).....	1174
Population agglomérée (2 ^e section de cadastr. A.).....	961
Population municipale.....	2135
Total de cadastr. A.....	2115
Population rurale (part. conformément à l'article 7 du décret du 14 décembre 1903. (Total de cadastr. B. (commune).....	21
Total général de la population de la commune.....	2136
État (révisé le jour de recensement).....	1896
État (absents le jour de recensement).....	240

à Carrières-sous-Poissy le 11 juin 1886.

Le Maire,
L. Linnard

Bernoux, d'un groupe scolaire de deux classes de filles (l'école construite en 1911 étant entièrement affectée aux garçons) et d'une classe enfantine.

Le 20 février 1931, après l'approbation des deux projets (pour une somme supérieure à 2,7 millions de francs de l'époque, soit environ 1,6 million d'€), la construction des deux groupes scolaires fut déclarée d'utilité publique. Après quelques difficultés qui retardèrent à nouveau le début des chantiers, les travaux démarrent enfin au printemps 1934. Les effectifs attendus pour chacune des nouvelles écoles étant de 180 élèves, il fallait donc recruter en conséquence quatre nouveaux instituteurs et institutrices.

L'inauguration des deux nouveaux groupes scolaires (et de la nouvelle mairie) se déroula donc le dimanche 18 octobre 1936 en présence du Maire, Paul-Denis Huet et de nombreuses personnalités. Un banquet rassembla par la suite 175 convives au restaurant Paul situé aux écluses. Ainsi s'achève la tumultueuse histoire d'un projet long de 50 ans...

C. — RECENSEMENT GÉNÉRAL de la population de la commune.

Population agglomérée au chef-lieu (1 ^{re} section de cadastr. A. (commune).....	1174
Population agglomérée (2 ^e section de cadastr. A.).....	961
Population municipale.....	2135
Total de cadastr. A.....	2115
Population rurale (part. conformément à l'article 7 du décret du 14 décembre 1903. (Total de cadastr. B. (commune).....	21
Total général de la population de la commune.....	2136
État (révisé le jour de recensement).....	1896
État (absents le jour de recensement).....	240

à Carrières-sous-Poissy le 11 mai 1936.

Le Maire,
Paul-Denis Huet

Sources et crédit photos :

article « La Mairie, l'école du Centre et l'école Pasteur ont cinquante ans » d'André Roddier dans la Revue Chronos n°17 parue à l'été 1987
« Carrières-sous-Poissy Histoire » philgene.free.fr
Infos+ : Service Communication
au 01 34 01 19 30

Un nouveau centre d'expertise pour le groupe PSA à Carrières-sous-Poissy



Christophe Delrieu, Maire, inaugure le nouveau « Centre d'Expertise Powertrain ».

Le 18 janvier, Christophe Delrieu, Maire, inaugurerait le tout nouveau « Centre d'Expertise Powertrain » au sein du site du constructeur à Carrières-sous-Poissy. En présence de nombreux cadres du groupe, l' élu a eu l'opportunité de visiter ses nouvelles installations. « Cet événement est d'une ampleur remarquable tant il vient d'une part confirmer l'ambition de PSA pour l'élaboration du moteur non-polluant du XXI^e siècle et, d'autre part, asseoir notre commune comme pôle attractif » explique l'édile. Opérationnel depuis octobre 2018, le nouveau pôle de recherche et développement du groupe PSA représente un premier investissement de 60 millions d'euros.

« L'investissement de PSA n'est pas que financier, c'est également un investissement humain puisque 1200 personnes supplémentaires sont arrivées et ont été affectées sur les trois pôles du constructeur : tertiaire, production, recherche et développement. Notre devoir est donc d'accueillir au mieux ces nouveaux acteurs de notre territoire » poursuit Christophe Delrieu. « Nous nous efforçons de proposer une offre résidentielle adaptée à ces nouvelles arrivées. C'est pourquoi nous avons noué des partenariats avec certains bailleurs pour offrir des logements à loyer intermédiaire. Cet accueil doit aussi être plus large au niveau de l'ensemble de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine &

Oise, afin de redynamiser nos territoires et ses structures (transports, famille, loisirs, tourisme...) ».

Pour la Ville de Carrières-sous-Poissy, pour la Vallée de la Seine et, plus largement, pour l'industrie française dont PSA est l'un des fleurons, la nouvelle est d'importance et de nature à envisager l'avenir avec optimisme. À horizon 2024, les motorisations de l'ensemble des modèles du groupe seront électriques et des partenariats avec d'autres constructeurs sont déjà noués afin de leur faire bénéficier de l'expertise née de ce nouveau centre de recherche et de développement.



Infos+ : Cabinet du Maire
au 01 39 22 36 02

« MémoiredHomme » : une application pour la Mémoire

Le Souvenir Français, implanté à Carrières-sous-Poissy grâce à son comité local, a pris part à la conception d'une application pour smartphone qui rend possible la découverte de chaque tombe où repose un « Mort pour la France » et son histoire.

Disponible sur l'AppStore, elle participe de manière originale et pédagogique à l'indispensable Devoir de Mémoire.

Infos+ : Application « MémoiredHomme »
disponible gratuitement sur l'AppStore



Le Congrès départemental du Souvenir Français à Carrières-sous-Poissy, le 6 octobre 2018.

Un nouveau salon de coiffure a ouvert ses portes Avenue de l'Europe



Depuis quelques semaines, les Carriérois peuvent se faire couper les cheveux dans leur nouveau salon de coiffure Saint-Algue situé au 535 avenue de l'Europe (RD190). L'équipe de coiffeuses du salon vous accueille du mardi au vendredi de 9h30 à 19h et le samedi de 9h à 19h.

Infos+ : Salon de coiffure au 01 39
19 58 14 ou carriernessouspoissy-
europe@saint-algue.com

Trois bureaux de vote supplémentaires sur la ville

Pour accompagner la hausse de la population, 3 nouveaux bureaux de vote ont été créés : 2 au sein du Groupe scolaire Provence et 1 à l'École maternelle du Parc. Les nouvelles cartes d'électeur seront envoyées par voie postale début avril.

Infos+ : Service Élections au 01 39 22 36 08



- **Bureaux n°1 et 2 :**
Hôtel de Ville
1, place Saint-Blaise
- **Bureau n°3 :**
Groupe scolaire Champfleury
149, rue Champfleury
- **Bureau n°4 :**
Espace Louis-Armand
142, rue Louis-Armand
- **Bureau n°5 :**
Pôle Michel-Colucci
124, avenue Maurice-Berteaux
- **Bureaux n°6 et 7 :**
Groupe scolaire Bretagne
633, avenue Maurice-Berteaux
- **Bureau n°8 :**
Espace municipal Robert
218, rue de la Chapelle
- **Bureau n°9 :**
École élémentaire du Centre
270, Grande Rue
- **Bureau n°10 :**
Groupe scolaire des Bords-de-Seine
38, allée Aristide-Briand
- **Bureau n°11 :**
École maternelle du Parc
236, avenue Ernest-Jolly
- **Bureaux n°12 et 13 :**
Groupe scolaire Provence
Rue Saint-Honoré

Des animations commerciales pour Noël



À quelques jours du réveillon, les commerçants de la Place Saint-Exupéry organisaient une animation spéciale Noël dans une ambiance conviviale. Chocolat chaud, crêpes, jeux pour les plus jeunes et, surtout, l'occasion de prendre quelques photos avec le Père-Noël ! Nos chaleureux remerciements aux commerçants ainsi qu'aux agents de la Ville mobilisés lors de cette initiative originale.

Infos+ : Service Culture au 01 34 01 19 30

Ne manquez pas les prochains événements à Carrières-sous-Poissy

Mercredi 6 mars

Rencontre intergénérationnelle

Le Service Animation Seniors propose une rencontre entre les enfants du Centre Social et des seniors de la commune pour un loto et un goûter partagé. Sur inscription.

De 14h30 à 17h au Pôle Michel-Colucci
Gratuit - Infos+ : Service Animation Seniors au 01 78 63 72 45
service.seniors@carrieres-sous-poissy.fr

Vendredi 8 mars

Libertés de Femmes

Pour la Journée de la Femme, la Ville de Carrières-sous-Poissy se mobilise : Programme détaillé à venir
Infos+ : Pôle Solidarité-Famille-Logement au 01 78 63 72 00



Dimanche 10 mars

12 km de Carrières-sous-Poissy

Coureurs confirmés ou joggeurs du dimanche sont invités à participer à la célèbre course carriéroise, tracée au sein du Parc du Peuple de l'Herbe.

Départ à 10h au Complexe sportif Bretagne - Rue Pasteur
Tarifs : 10 € - 14 € sur place
Infos+ et inscription : FLEP au 06 82 25 15 29 ou 06 25 08 56 27
lelep.free.fr - Service des Sports au 01 34 01 19 30

Samedi 16 mars

Fête de la Saint-Patrick

La Ville vous propose de participer à un dîner-spectacle aux accents irlandais et celtiques pour célébrer la Saint-Patrick. Au programme : musique celtique, rock irlandais, danseuses de la Sarah Clark Academy, deux brasseurs et un repas thématique.

À 19h à l'Espace Louis-Armand 142, rue Louis-Armand
Tarifs : 20 € le dîner-spectacle
Bière à partir de 3€
(Au profit des actions menées par Le Lions Club de Conflans-Montjoie : la lutte contre le cancer, la maladie d'Alzheimer, les enfants malades)
Infos+ et inscriptions : Service Culture au 01 34 01 19 30



Mardi 19 mars

Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
À 11h30 au Cimetière de l'Arpent du Prieur Avenue de l'Hautil
Infos+ : Service Vie Associative au 01 34 01 19 30



Jeudi 21 mars

Déjeuner dansant

« Fêtons ensemble le printemps »

Les seniors sont invités à venir célébrer l'arrivée des beaux jours. Sur inscription les 7 et 8 mars.

À partir de 12h au Pôle Michel-Colucci 124, avenue Maurice Berteaux
Infos+ : Service Animation Seniors au 01 78 63 72 45
service.seniors@carrieres-sous-poissy.fr

Samedi 23 mars

Théâtre « Blason à dorer »

La Compagnie Jean-Louis Vidal vous convie à l'Espace Louis-Armand pour assister à une représentation de leur dernier spectacle.

À 20h30 à l'Espace Louis-Armand 142, rue Louis-Armand - Tarif : 8 € / gratuit pour les moins de 13 ans
Infos+ et réservations : 06 12 90 45 99



Jeudi 28 mars

Visite guidée de la manufacture de Sèvres

Le Service Animation Seniors vous propose de découvrir l'une des principales manufactures de porcelaine européennes lors d'une visite guidée. Sur inscription les 14 et 15 mars.

Infos+ : Service Animation Seniors au 01 78 63 72 45
service.seniors@carrieres-sous-poissy.fr

Samedi 30 mars

Soirée « La Fiesta Night »

L'association organise une soirée festive avec repas, DJ et danseurs brésiliens.
 À 19h30 à l'Espace Louis-Armand
 142, rue Louis-Armand
 Tarifs : 15 € (adhérents) / 20 € (extérieurs)
 Infos+ : 06 48 12 96 25
 fiesta-night@orange.fr

VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY
SOIRÉE LA FIESTA NIGHT
 Samedi 30 Mars 2019 - 19h30
 ESPACE LOUIS ARMAND
 142 rue Louis Armand
 à Carrières-sous-Poissy

MENU
 Apéritif : Entrée : 10€ 20€
 Plat : 15€ 20€ 25€
 Fromage : 10€ 15€ 20€
 Dessert : 5€ 10€ 15€
 Vin rouge ou rose : 10€ 15€ 20€
 Café

Sur inscription uniquement
 Adhérents 15 € | Extérieurs 20 €

Soirée La Fiesta Night | Samedi 30 mars 2019 | 19h30
 Causson à récupérer dès maintenant accompagné du règlement
 Mme GOULET Sylvie - 94 Allée des Impressionistes - 78955 Carrières-sous-Poissy
 Tél. : 06 48 12 96 25 - mail : fiesta-night@orange.fr

Samedi 5 avril

Festival Les Francos : « Les Music'Oz... le tango »

Dans le cadre du Festival Les Francos, les Music'Oz reviennent à Carrières-sous-Poissy pour une plongée dans l'univers du tango et ses origines sud-américaines.
 À 20h à l'Espace Louis-Armand - 142, rue Louis-Armand - Tarifs : 6€ / 3€
 Infos+ et réservations : 01 30 33 02 26
 ou reservation@theatredumantois.org

VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY
 SPÉCTACLE VIVANT
FESTIVAL LES FRANCO
 JEUNE PUBLIC ET FAMILIALES
LES MUSIC'OZ
LE TANGO
 VENDREDI 5 AVRIL 2019 À 20H
 Espace Louis-Armand - 142, rue Louis-Armand - 78955 Carrières-sous-Poissy
 Infos+ et réservations : reservation@theatredumantois.org - 01 30 33 02 26
 Tarifs : 6 € (tarif plein) - 3 € (tarif réduit)

Vendredi 12, Samedi 13 et Dimanche 14 avril

Représentations théâtrales de Tous en Scène

Les comédiens de la troupe amateur Tous En Scène vous convient à trois représentations pour assister à des saynètes et une comédie en un acte de Georges Feydeau.
 À 20h30 les vendredi 12 et samedi 13, à 16h le dimanche 14 à l'Espace Louis-Armand - 142, rue Louis-Armand
 Entrée libre - Infos+ : 06 16 57 78 11

VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY
 LA TROUPE
Tous en Scène
 Feydeau Jaillard
 PRÉSENTE Maupassant

— 3 SAYNÈTES —
 « Le problème » d'un anonyme
 « Les sautois » de Guy de Maupassant
 « 77 étage » de Xavier Jaillard
 — COMÉDIE EN 1 ACTE —
 « Hortense a dit "je m'en fous !" » de Georges Feydeau

VENDREDI 12 ET SAMEDI 13 AVRIL À 20H30
 DIMANCHE 14 AVRIL 2019 À 16H
 ESPACE LOUIS-ARMAND
 142, rue Louis-Armand 78955 Carrières-sous-Poissy
 Entrée libre - Infos+ : 06 16 57 78 11

Dimanche 21 avril

Chasse aux œufs de Pâques

C'est dans une ambiance conviviale que petits et grands gourmands partiront à la chasse de milliers de chocolats semés par les cloches de Pâques dans le parc de la Bibliothèque Octave-Mirbeau.
 À partir de 11h dans le Parc de la Bibliothèque Octave-Mirbeau
 Rue de la Reine Blanche - Entrée libre
 Infos+ : Service Culture au 01 34 01 19 30

VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY
La Chasse aux œufs de Pâques
 PARC DE LA BIBLIOTHÈQUE

Dimanche 21 avril à 11h
 Parc de la Bibliothèque Octave-Mirbeau
 Rue de la Reine Blanche

Entrée libre - Sacs personnels interdits, des sachets vous seront fournis
 Infos+ : Service Culture au 01 34 01 19 30

Dimanche 28 avril

Journée du souvenir des victimes de la déportation

À 11h30 au Cimetière de l'Arpent du Prieur
 Avenue de l'Hautil
 Infos+ : Service Vie Associative
 au 01 34 01 19 30

Dimanche 5 mai

Brocante Saint-Louis

Place Maurice-Evrard - 9h à 18h
 Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 12 avril 2019 dans la limite des places disponibles (conditions d'inscription et bulletin : www.carrieres-sous-poissy.fr)
 Restauration sur place
 Infos+ : Service Culture au 01 34 01 19 30

VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY
BROCANTE QUARTIER SAINT-LOUIS

DIMANCHE 5 MAI
 Place Maurice-Evrard - 9h à 18h
 Les inscriptions sont ouvertes du lundi 11 février au vendredi 12 avril
 DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES
 (conditions d'inscription et bulletin : www.carrieres-sous-poissy.fr)
 Restauration sur place - Infos+ : Service Culture au 01 34 01 19 30

carrières&VOUS

Tout Carrières-sous-Poissy dans votre poche en téléchargeant l'application « Carrières&VOUS »

Google Play Store / App Store

Tribunes libres

« Les tribunes de cet espace sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Elles peuvent contenir des propos mensongers, des insultes et des éléments erronés.

Aussi, nous vous invitons à prendre le recul nécessaire à la lecture de ces écrits. »

Christophe DELRIEU
Maire
Directeur de la publication
Carrières&VOUS

Agir en commun pour Carrières notre ville, notre avenir

Projet de belvédère à Carrières-sous-Poissy : notre ville n'est pas la poubelle du Grand Paris !

L'annonce faite par le maire de réaliser sur l'ex-plaine maraîchère de la boucle de Chanteloup un belvédère avec les déblais du Grand Paris suscite la légitime inquiétude des Carriérois.

Ce projet farfelu, élaboré sans concertation avec le Département des Yvelines et la communauté urbaine GPSEO, est dangereux pour l'environnement car il n'est rien d'autre que l'arrivée massive et programmée de nouveaux déchets inertes sur le territoire communal. Un comble alors que l'ex-plaine maraîchère est déjà recouverte de 36 000 m³ de déchets.

Pour rappel, la construction du Grand Paris Express va générer en une dizaine d'années quelque 45 millions de tonnes de déblais. A Carrières, on annonce plus de 700 passages quotidiens de camions si le projet de belvédère se réalise.

Nous dénonçons un projet incohérent qui n'a fait l'objet d'aucune discussion en Commission ou au Conseil municipal. Il est une nouvelle expression de la déconnexion de la majorité municipale et du maire avec les réalités du terrain, le quotidien des Carriérois et les urgences sanitaires liées aux pollutions des sols au plomb et à l'amiante.

Carrières-sous-Poissy n'est pas la poubelle du Grand Paris.

Pour peser sur les décisions prises en votre nom, retrouvons-nous en réunion publique, à la Brasserie de l'Hautil (445 Avenue de l'Hautil), le mercredi 13 mars à 19 heures. Nous y partagerons des solutions pour l'avenir de la plaine et définissons collectivement les bases d'une action citoyenne en faveur d'une alternance municipale.

Vivre mieux à Carrières, c'est possible !

Eddie AIT, Philippe BARRON, Philippe CORBIER, Laurent LANYI, Naïma MAZOUZI, Françoise MERY, Catherine NJOK-BATHA
(www.agirpourcarrieres.fr - 06 98 45 79 12)

Bien vivre à Carrières

Quelle confiance accorder au Maire ?

Depuis la diatribe d'Éric Brunet diffusée en janvier sur RMC et ironisant sur l'achat du mobilier de bureau du Maire pour un montant de 35 096,55 HT (42 115,86 TTC), Christophe Delrieu a multiplié les démentis, allant jusqu'à qualifier Éric Brunet de pseudo journaliste.

Si le Maire cherche visiblement à noyer le poisson, il y a pourtant une réalité qui ne peut être contestée, c'est la réalité administrative qui, dans le cas présent, repose sur deux documents publics :

- Un acte d'engagement pour un marché intitulé « Achat de mobilier pour le bureau du Maire » d'un montant de 42 115,86 TTC ;
- Le PV du Conseil municipal du 13 décembre 2018, consultable sur le site de la ville.

En décembre dernier, la Communauté Urbaine GPS&O a adopté le 1er arrêté du PLUi (le document fixant les règles de construction et d'urbanisation pour notre ville).

Ce nouveau règlement autoriserait des hauteurs de construction encore plus importantes dans certains quartiers pavillonnaires.

À titre d'exemple, tout un secteur du quartier Saint-Louis, aujourd'hui constructible en R+2+Combles, passerait en R+3+Combles.

Si devant les carriérois, M. Delrieu évoque des désaccords avec ce document, la réalité administrative le rattrape de nouveau, puisqu'en sa qualité de Vice-président de GPS&O, il a voté « POUR » ce nouveau règlement d'urbanisme, sans même proposer le moindre amendement. Comme vous le voyez il est difficile d'accorder du crédit aux propos du Maire, alors, à un an des élections municipales attendez-vous à toutes les promesses du candidat Delrieu, y compris les plus farfelues, mais souvenez-vous également de toutes celles faites en 2014 et qui n'ont jamais été tenues.

Une page va bientôt se tourner, à nous, tous ensemble, d'en écrire une nouvelle !

Anthony EFFROY
06.43.10.63.38
bienvivre.csp@gmail.com
www.bienvivrecsp.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Inaya OZANIC (13/11/2018)
Thomas ADANG (09/11/2018)
Selim SOBE (09/11/2018)
Issa YATABARI (10/11/2018)
Inaya KARIMI (15/11/2018)
Taïs DRANE (15/11/2018)
Emna EL AOUMAIRI (19/11/2018)
Lina OUBELLA (19/11/2018)
Nélia DOS REIS (16/11/2018)
Léa CHEVALLIER (15/11/2018)
Nolwenn LE STER (21/11/2018)
Gabriel NGOMA BIHOUSSOU (22/11/2018)
Nina DA CRUZ (28/11/2018)
Eden BOURGES (02/12/2018)
Zeyna-Iya KOITA (05/12/2018)
Owen BATHILDE (06/12/2018)

Slowann SOUENA (07/12/2018)
Djanys KOR (04/12/2018)
Ibrahim CHANFI (11/12/2018)
Damien VILLENEUVE (19/12/2018)
Meryem KÖSE (18/12/2018)
Selim JADIRI (25/12/2018)
Nolan COURTIER BONNAL (28/12/2018)
Menty TOURE (25/12/2018)
Ehsan CISSE (31/12/2018)
Fatoumata FOFANA SALL (28/12/2018)
Shoheen JENDOUBI (27/12/2018)
Maya FERCHIOU (27/12/2018)
Marlène GOMES VERMELHO (10/01/2019)
Issa MAKHLOUFI (11/01/2019)
Aliya AMARA (12/01/2019)
Sokhna TRAORÉ (20/01/2019)
Ethan NUEL (15/01/2019)
Mélina CERIL (20/01/2019)
Ayden DUPRÉ (23/01/2019)



Yanis BOUZIDANE (24/01/2019)
Imane EL MEHDI (25/01/2019)
Mody DIABATE (26/01/2019)
Luna DUBOIS (-26/01/2019)
Nathaniel DUMONT (28/01/2019)
Sultan ACHIBA (02/01/2019)

MARIAGES

Philippe CRIGNON
et Sylvie DESVERGEZ (14/11/2018)
Yves CORDIER
et Nathalie GUYET (17/11/2018)
Mamadou GAYE
et Mayaram FATY (24/11/2018)
Willy DJEDJE
et Sonia ZAHI (24/11/2018)
Nicolas DESCHARLES
et Giovanni MICCOLI (24/11/2018)

Christel KOUMA
et Séverine JOSEPH (08/12/2018)
Roch MIGNOT
et Lauriane POGNON (08/12/2018)
Rachid LAAOUEJ
et Sarah SALIM (22/12/2018)
Younès JLAYDI
et Nadia ELGANFOUD (22/12/2018)
Moïse KAGNALY
et Salma GHRIBI (29/12/2018)
Olivier PATIN
et Olivia ZOZOR (29/12/2018)

Birane THIAM
et Hawa NDIAYE (29/12/2018)
Ogunta DAVIDSON
et Mariatou FOFANA (05/01/2019)
Bruno BOETE
et Lysiane LERICHE (09/02/2019)
Sabrina MARSAOUI
et El Mehdi FTAIHI (09/02/2019)

DÉCÈS

Maggy BISKUPSKI (12/11/2018)
Suzanne LARROUDE
née PIERRESTEGUY (07/11/2018)
Josette MUGUET
née BOUTON (25/11/2018)
Michel HARDOUIN (29/11/2018)
El Bahja ZOUHEIRI
née BOUFALA (04/12/2018)
Marinette ORLU
née BENSADOUN (16/12/2018)
Marie ROBERT

née BOUGOT (11/12/2018)
El Houssaine EL HADDIOUI (11/12/2018)
Marianne HENNOTE
née MESSIAEN (17/12/2018)
Julien SIRE (08/04/2018)
Alberto FILIPE ATANASIO (21/12/2018)
Anaïs DESBOUCHAGES
née RAGEAU (29/12/2018)
Alice PELLETIER (30/12/2018)
Alain PANEL (16/12/2018)
Paulette CHASSAGNE (31/12/2018)
Irène LISSANDRE (13/01/2019)
Janine CHATENET

née TINARAGE (27/12/2018)
Koura MACALOU (12/12/2018)
Josette LE FLOC'H
née RODRIGUES (19/01/2019)
Michel MOUTIEZ (27/01/2019)
Thérèse NERI
née PAPARELLA (27/01/2019)
Bonifacio CORREIA (17/01/2019)
Armindo FERREIRA DA COSTA (29/01/2019)
Gilbert TRÉHEUX (04/02/2019)
Catherine CARROUGEUX (03/02/2019)
Françoise JÄRDEMARMAR
née GRENET (07/02/2019)

Fête de la ST. PATRICK Samedi 16 mars à 19h



2

BRASSEURS

Bière à partir de 3€*



**AMBIANCE
IRLANDAISE**

*avec Storm,
groupe de musique celtique*

*Seventh Wave,
groupe de rock irlandais*

*et les danseuses
de Sarah Clark
Academy*



**REPAS
THÉMATIQUE**

Tarif : 20€*



Espace Louis-Armand – 142, rue Louis-Armand

Réservations et Infos+ : Service Culture au 01 34 01 19 30

* Au profit des actions menées par Le Lions Club de Conflans-Montjoie :
la lutte contre le cancer, la maladie d'Alzheimer, les enfants malades

